

Laténa, le 24 septembre 2026

Report de l'ouverture du Centre médical de Laténa: un délai nécessaire pour garantir sécurité et qualité

La Commune de Laténa informe que l'ouverture du futur centre médical est reportée à la fin du mois de mai 2027. Ce décalage du calendrier résulte d'adaptations techniques nécessaires identifiées au cours du chantier. Les coûts du projet restent toutefois entièrement maîtrisés et demeurent dans l'enveloppe annoncée.

Au fil de l'avancement des travaux, les investigations réalisées sur le bâtiment ont mis en évidence plusieurs éléments nécessitant des études et interventions complémentaires. Il a notamment fallu renforcer la portance des radiers du sous-sol et des planchers des étages, remettre en état et adapter le réseau d'évacuation des eaux usées aux futurs besoins, ainsi que consolider la structure des combles afin de répondre aux normes actuelles.

En parallèle, des mesures acoustiques importantes ont été intégrées au projet afin de garantir le respect des exigences en vigueur et surtout le confort des futur-es utilisatrices et utilisateurs, des soignant-es et des personnes soignées. La planification détaillée du chantier a également été affinée après l'adjudication et la coordination de l'ensemble des corps de métier intervenant sur le site.

Maîtrise des coûts

Malgré ce report, la maîtrise financière du projet est assurée : les coûts restent contenus dans l'enveloppe initiale de 6 millions de francs. Tous les locaux à disposition ont trouvé preneur, le futur centre médical offrira ainsi une prise en charge et pluridisciplinaire, regroupant cinq médecins généralistes, quatre pédiatres, deux cardiologues, une infirmière spécialisée en psychiatrie, une psychothérapeute et un physiothérapeute.

Engagement en faveur de la biodiversité

L'engagement écologique et environnemental de la commune demeure une préoccupation centrale. Le parking sera agrandi à 27 places, dont 4 équipées de bornes de recharge ; une attention particulière sera portée à la qualité des aménagements extérieurs, avec la préservation des arbres existants et de nouvelles plantations. Des nichoirs à martinets et des passages pour chauves-souris seront également installés pour favoriser la biodiversité locale.

La commune remercie la population et les professionnel·les de santé pour leur compréhension et se réjouit de mettre prochainement à disposition une infrastructure moderne, durable et adaptée aux besoins de la région.

Le Conseil communal